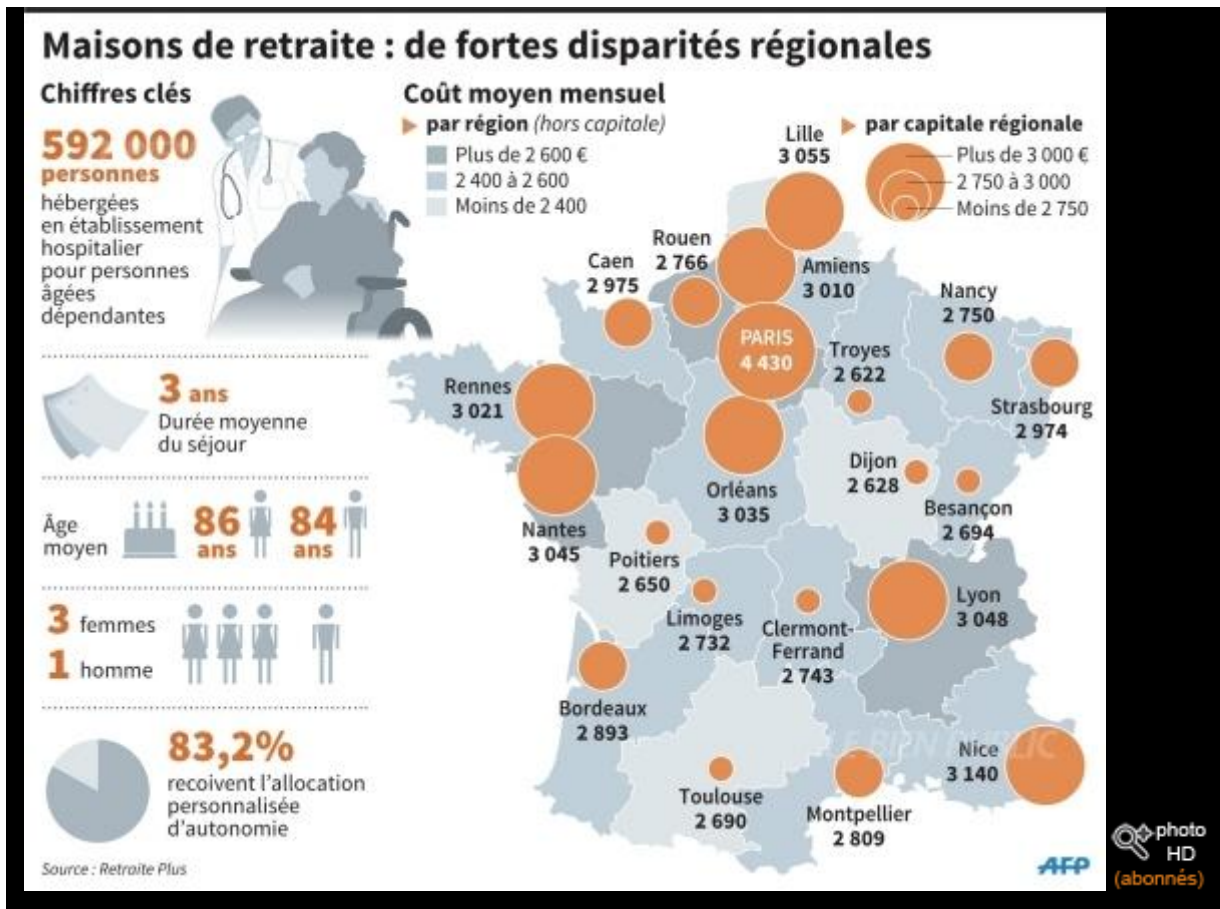




FRANCE - SOCIÉTÉ Ehpad : de 1 500 à 6 000 € par mois pour les seniors

le 20/05/2015 à 07:00 | Arnaud Clement (avec AFP) Vu 2177 fois



De fortes disparités de prix existent d'une maison de retraite privée à l'autre, selon les villes et les régions, détaille une étude de Retraite Plus.

PARTAGER

[Envoyer à un ami](#)

En France, peut-on encore être hébergé à prix abordable en maison de retraite privée ? C'est la question que se posent les 592 900 seniors hébergés en Ehpad (Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) ou leurs proches. La pension est en général inférieure au coût mensuel d'un séjour, comme le souligne Retraite Plus, organisme d'orientation en maison de retraite qui publie les tarifs moyens des établissements privés dans sa dernière enquête.

L'étude révèle des disparités avec des tarifs mensuels allant du simple au quadruple d'une région à l'autre.

Quel public dans le privé ?

La durée moyenne d'un séjour en Ehpad est de 3 ans. Trois résidents sur quatre sont des femmes, âgées en moyenne de 86 ans.

L'âge moyen des hommes est de 84 ans. 83,2 % des résidents reçoivent l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA) ce qui diminue les coûts en fonction de leurs revenus.

Grandes villes et Ile-de-France en tête

Dans les grandes villes la facture mensuelle est plus salée (voir carte). En Ile-de-France où le coût moyen dépasse 3 600 € certaines structures atteignent même les 6 000 €. Toutefois, en banlieue parisienne, les tarifs des établissements de la grande ceinture sont plus abordables.

Entre 2 300 et 2 900 euros

Hors capitales régionales, le coût moyen mensuel d'un séjour en Ehpad est ainsi de 2 360 € en Nord-Pas-de-Calais, 2 459 € en Basse-Normandie, 2 574 € en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2 695 € en Rhône-Alpes, ou encore 2 864 € en Pays de la Loire.

En Bretagne et en Alsace, où la majorité des établissements sont publics ou associatifs et l'offre des Ehpad privés haut de gamme, le tarif moyen est respectivement de 2 781 € et de 2 539 €.

Des solutions alternatives

Face à ces prix, certaines familles optent pour le rapprochement avec l'un des enfants. La délocalisation peut aussi être un recours. Ainsi, en Belgique, les tarifs oscillent entre 1 500 et 1 800 € par mois. Pour ne pas avoir recours à l'expatriation certains se déplacent des capitales régionales pour des établissements de petites villes plus ou moins proches et donc à des prix plus accessibles.